

Susanne Imper est travailleuse sociale spécialisée «Adoption» chez PACH Enfants placés et adoptés Suisse à Zurich. Elle accompagne des regroupements familiaux dans le contexte d'une recherche d'origine et offre son soutien à toutes les personnes impliquées : adoptés, parents d'origine et parents adoptifs.

Maryse Javaux Vena est juriste de formation et travaille depuis 2009 pour l'Autorité centrale fédérale, où elle est active dans le domaine de l'adoption internationale.

Laure de Jonckheere est conseillère en santé sexuelle. Elle s'occupe de l'accompagnement psychologique des couples infertiles au CPMA (Centre de procréation médicalement assistée) à Lausanne.

Peter G. Kühn, Dr. phil., est travailleur social diplômé et responsable de la planification du soutien à la jeunesse à Dresde. Il enseigne à la Haute école protestante de travail social à Dresde, donne des séminaires autour du thème de l'adoption et anime le portail web adoptionforschung.de.

Joëlle Schickel-Küng est avocate. Depuis l'été 2014, elle dirige l'Autorité centrale fédérale pour les adoptions internationales auprès de l'Office fédéral de la justice à Berne.

Daria Michel Scotti est psychologue et psychothérapeute FSP, formée en orientation systémique. Collaboratrice d'Espace A depuis 2007, elle y propose notamment un soutien pour les personnes adoptées engagées dans des démarches de recherche d'origine.

Irmela Wiemann, psychologue, psychothérapeute et thérapeute de familles, est une experte de longue date et auteure renommée, spécialisée dans le domaine des enfants placés/adoptés et de leurs familles d'accueil/d'adoption et d'origine, domaine qui comprend également le travail biographique. Elle organise des séminaires pour parents d'accueil, parents adoptifs et parents biologiques et des formations continues dans tout l'espace germanophone.

Nicole Windlin est travailleuse sociale spécialisée dans le domaine international. Depuis 2008, elle dirige le Service de recherches de la Croix-Rouge suisse et accompagne, avec son équipe, des personnes dans leur recherche en Suisse et à l'étranger.

Inscription

Prix :

200 CHF (Pauses et repas compris)
150 CHF (Tarif étudiant)

Inscription jusqu'au 24 avril 2018 sur www.pa-ch.ch/colloque

PACH Enfants placés et adoptés Suisse, www.pa-ch.ch, info@pa-ch.ch

Lieu du colloque

Palais des Congrès, Rue Centrale 60, 2501 Bienne

Associations organisatrices

Le Service social international – Suisse intervient dans des situations familiales à caractère transnational dont la recherche d'origine. Il accompagne des personnes à la recherche de leurs origines en entreprenant des recherches, en leur apportant un soutien psycho-social et en facilitant, le cas échéant, la rencontre des deux parties sur une base volontaire.

Pouvoir grandir en sécurité – cela vaut aussi pour les enfants et jeunes qui ne vivent pas - ou seulement partiellement - avec leurs parents biologiques. C'est là que réside l'engagement de **PACH Enfants placés et adoptés Suisse**. PACH forme, conseille et accompagne aussi bien les personnes directement concernées que les professionnels.

Espace A : Association romande basée à Genève, Espace A est un lieu d'échange et d'écoute, de soutien et de réflexion pour toute personne concernée par l'adoption, par l'accueil familial et par tout autre forme de filiation non traditionnelle.

Avec le soutien de :

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Croce Rossa Svizzera 

Avec le soutien financier de la Confédération, en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP
Office fédéral de la justice OFJ

PACH Enfants placés
et adoptés
Suisse



Service social
international
Suisse

ESPACE A

Colloque national
**La recherche d'origine aujourd'hui :
enjeux actuels et perspectives**

Mardi 8 mai 2018, Bienne

Un thème d'actualité

Malgré **une baisse** notable particulièrement des **adoptions internationales** ces dernières années, les **enjeux liés** à la recherche des origines personnelles restent présents et cruciaux, car de **nombreux enfants**, aujourd'hui adolescents ou adultes, se **confrontent à des questions liées à leur histoire pré-adoptive**.

Ce sujet revient sous les feux de **l'actualité** alors que l'illégalité de certaines adoptions, comme celles réalisées au **Sri Lanka** dans les **années 1980**, a été récemment révélée. Beaucoup de ces enfants concernés, devenus adultes, demandent aux autorités de **faire la lumière sur ce qu'il s'est passé** et de les **soutenir** dans la **recherche** de leurs **parents biologiques**.

Au 1er janvier 2018, le **droit d'adoption** a été **modifié** dans le Code Civil. La nouvelle loi prévoit **plusieurs changements**, notamment dans l'accès à **l'information des personnes adoptées, des parents biologiques et de leurs descendants**. Ces changements auront une **implication** sur le **travail des autorités**, et celui des **associations**, auprès des personnes concernées et leurs proches.

Au-delà de l'adoption, aujourd'hui, les questions relatives aux recherches d'origines personnelles touchent également les personnes concernées par la **procréation médicalement assistée (PMA), lors d'un don de sperme ou d'ovocytes et lors d'une gestation pour autrui (GPA)**.

Face à cette **diversité de situations** et à l'époque où les **nouvelles technologies d'information et de communication** ont un impact important sur le déroulement des recherches d'origine, **quels sont les enjeux légaux, éthiques et psychologiques?** Comment mieux **accompagner** les jeunes – et parfois leurs familles – dans cette quête identitaire, en **respectant** leurs **désirs, rythmes et ambivalences**? Toutes ces questions seront abordées dans **ce colloque**.

Programme

9:00	Accueil des participants
9:30	Introduction par les organisateurs Objectifs et enjeux de la journée Présentation des associations organisatrices
10:00	Extraits du film Reset-Restart de Judith Lichtneckert (2016)
10:15	Recherche d'origine et rencontre : un processus émouvant et bouleversant , Irmela Wiemann
11:00	Pause
11:15	L'avenir naît de l'origine – La recherche des racines familiales , Peter Kühn
12:00	La nouvelle loi sur l'adoption et le rôle des autorités fédérales et cantonales , par des représentants de l'Autorité centrale fédérale et d'autorités centrales cantonales
12:45	Pause midi
14:00	Atelier 1 : Recherche d'origine et Adoptions illégales (Joëlle Schickel-Küng et Maryse Javaux Vena – Juliette Duchesne – Dida Guigan)
	Atelier 2 : Recherche d'origine dans les cas de grossesse pour autrui, de dons de sperme et d'ovocytes (Cora Graf-Gaiser – Laurence Bordier – Laure de Jonckheere)
	Atelier 3 : Dimensions psycho-affectives dans la recherche d'origine et accompagnement : ici, ailleurs et à l'ère numérique (Susanne Imper – Daria Michel Scotti – Nicole Windlin)

15:30	Pause
15:45	Restitution des ateliers et synthèse de la journée (Olivier Geissler, Service social international – Suisse)
16:30	Fin du colloque

Avec **interprétation simultanée** français-allemand.
Modération de la journée : Daniel Burnat, Service social international – Suisse.
Les **actes du Colloque** vous seront envoyés une fois publiés.

Intervenants

Laurence Bordier a étudié le droit à l'université de Lausanne. Après avoir passé l'examen du barreau à Genève, elle a travaillé comme avocate en entreprise. Il y a huit ans, elle a rejoint le Service Social International, où elle est active aujourd'hui comme bénévole spécialiste en droits de l'enfant.

Juliette Duchesne est une juriste spécialisée en droits des enfants et passionnée par les problématiques transnationales, particulièrement lorsqu'elles ont un lien avec la protection de l'enfant. Après un master LL.M. en Droits internationaux des enfants à l'université de Leiden, elle a rejoint le Service social international en septembre 2016.

Cora Graf-Gaiser, avocate lic. iur., cheffe adjointe de l'Office fédéral de l'état civil (OFEC) depuis 2008. Une de ses fonctions consiste à conseiller les autorités de l'état civil au sujet des déclarations de naissances suite à une GPA à l'étranger et par rapport à la communication d'informations concernant la filiation, issues du registre de l'état civil (adoption) et du registre des donneurs de sperme.

Dida Guigan est née à Beyrouth en 1984 et a été adoptée en Suisse. Musicienne et spécialisée en intervention d'aide aux victimes d'infractions au sens de la loi sur l'aide aux victimes, elle s'investit pour un accompagnement adapté pour les personnes adoptées à l'international et issues de situations irrégulières. www.borninlebanon.org / www.didaguigan.com